

tie relative au Travail du Traité de Versailles signé le 28 juin 1919", pour les raisons suivantes:—

Que le Sénat ne voit pas de raison suffisante pour laquelle, relativement à la catégorie de main-d'œuvre visée audit amendement, le bill ne puisse prendre effet à l'époque stipulée dans l'amendement.

et: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes l'informant en conséquence.

L'honorable M. L'ESPERANCE: Cela se rapporte aux employés de chemins de fer?

Le très honorable M. MEIGHEN: Oui.

(La motion est adoptée.)

MESSAGE AUX COMMUNES

Le très honorable M. MEIGHEN: Je propose maintenant:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes, attirant son attention sur les 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} amendements apportés par le Sénat au bill (21) intitulé: "Loi prescrivant la limitation à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine des heures de travail dans les établissements industriels conformément à la Convention sur l'application du principe de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures, adopté par la conférence générale de l'Organisation internationale du Travail de la Société des Nations, selon la Partie relative au Travail du Traité de Versailles signé le 28 juin 1919", dont il n'est pas fait mention dans le message de la Chambre des communes.

L'honorable M. MURDOCK: Je vois au hantard que lors de la discussion à l'autre Chambre, on a fait quelque mention de ces amendements.

Le très honorable M. MEIGHEN: Oui, mais le message que nous a envoyé la Chambre n'en dit pas un mot.

L'honorable M. MURDOCK: Mais on en a parlé au cours de la discussion.

Le très honorable M. MEIGHEN: En effet. Mais le message qu'on nous a fait parvenir omet d'en parler. Ce message est versé à nos Procès-verbaux, que nous devons rectifier.

(La motion est adoptée.)

BILL FÉDÉRAL SUR LE LOGEMENT

PREMIÈRE LECTURE

Bill 112, Loi pour aider à la construction de logements.—Le très honorable M. Meighen.

BILL DU PONT DE L'ANSE BURRARD

PREMIÈRE LECTURE

Un message est reçu de la Chambre des communes, transmettant le bill 118, Loi concernant le pont construit sur les deuxièmes passes de l'anse Burrard dans la province de la Colombie-Britannique.

L'honorable M. DANDURAND: Le bill est-il une mesure du Gouvernement?

Le très honorable M. MEIGHEN: Je n'en sais rien.

L'honorable M. MURDOCK: Oui.

Le très honorable M. GRAHAM: Je le crois. Le Gouvernement a déjà présenté des bills à propos de ce pont.

(Le bill est lu pour la 1^e fois.)

BILL DES PENSIONS

PREMIÈRE LECTURE

Bill 119, Loi modifiant la loi des pensions.

—Le très honorable M. Meighen.

TRAVAUX DU SÉNAT

Sur la motion d'ajournement:

Le très honorable M. MEIGHEN: Avant l'ajournement, je recommanderai instamment que le plus grand nombre possible de sénateurs soient présents aux séances de la Chambre et des comités d'ici la fin de la session. Au comité, l'assiduité a été satisfaisante. Inutile de souligner que la législation que l'on nous transmet maintenant est tout aussi importante que tout ce que nous avons eu cette année et même l'année dernière. Je considère que nous devons à ceux que nous nous efforçons de servir ici de ne pas négliger nos devoirs vers la fin de la session, puisque ces devoirs deviennent alors plus importants et plus difficiles à remplir qu'en tout autre temps de la session.

Le Sénat est ajourné à demain à trois heures de l'après-midi.

SÉNAT

Jeudi 27 juin 1935.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, le président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

BILL DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS

RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable M. L'ESPERANCE propose l'adoption du rapport du comité permanent de l'administration du service civil sur le bill 62, Loi modifiant la loi de l'établissement de soldats.

Le très honorable M. MEIGHEN: L'honorable sénateur expliquera-t-il les amendements?